

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 19

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au profit de son seul plaisir. Celle-ci est vraiment criminelle ; celle-ci est vraiment dangereuse ; celle-ci enfin mérite la colère du poète, et l'indignation du spectateur ; et cependant c'est à celle-ci qu'on veut pardonner, sous prétexte qu'elle s'est donnée enfin, mais qu'elle ne s'est pas vendue ! » Il est donc faux de dire que Dumas réhabilite la courtisane, en tant que courtisane. Si, dans son théâtre, il a donné une grande place à cette catégorie de femmes, s'il l'a étudiée avec sympathie, et comprise mieux que ses contemporains, il a toujours fait une distinction entre la femme, victime des circonstances et de la société, qui serait peut-être, si elle avait pu choisir sa destinée, bonne épouse et bonne mère, et la femme de rue proprement dite, que l'on trouve dans toutes les classes, riches ou pauvres, chez les princes et chez le peuple, dans la famille ou hors de la famille.

(A suivre.)

Lydie MOREL.

Derci, Delà...

Le « scrutin blanc » organisé par le *Journal*, à l'occasion des élections législatives françaises, a donné, quant au nombre en tout cas, des résultats fort satisfaisants. 505.972 bulletins de vote ont été recueillis, tous portant cette mention : « Je désire voter. »

Comme valeur d'enquête, on ne saurait toutefois accorder une importance par trop grande à ces chiffres. Nous estimons que c'est surtout au point de vue de la propagande, de l'idée du suffrage féminin, jetée ainsi dans le grand public, que le « scrutin blanc » a une réelle utilité.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler.

* * *

Dans l'Illinois, en revanche, c'est un scrutin effectif qui a eu lieu, la semaine de Pâques. Les femmes ont voté là-bas pour la première fois. A Chicago, 162.961 d'entre elles, soit le 75 % des électrices inscrites, ont pris part au scrutin. Le résultat a été la fermeture de 1039 cabarets, et vingt-deux districts sont devenus, de ce fait « secs », c'est-à-dire que les débits de boissons y sont tout simplement interdits. D'où le joli dessin du *Woman's Journal*: Miss Votes for Women étendant gaîment sur une corde une lessive dont chaque pièce porte le nom d'un district « sec ». « Quel temps splendide pour sécher le linge ! », dit la légende.

* * *

Dans un domaine plus modeste, les femmes vaudoises ont voté, le 26 avril, pour élire les conseillers de paroisse de l'Eglise nationale. D'après les chiffres donnés par les journaux, on peut calculer qu'à Lausanne les femmes ont représenté le 59,7 % des votants.

Voilà un coup porté à la légende qui veut que les femmes électrices ne se servent pas de leurs droits !

* * *

Et à propos du féminisme vaudois, signalons à nos lecteurs l'article paru dans la *Gazette de Lausanne* du 19 avril, sous la signature de M. A. Lombard, et intitulé : *A propos d'un livre sur le féminisme*. M. Lombard, qui, par esprit de famille, sans doute, se fait un point d'honneur d'être antiféministe, se montre si ignorant de notre mouvement, et d'un parti-pris tellement borné à son égard, que ses allégations parfaitement inexactes ne nous ont point ému. Ce n'est pas là un adversaire avec lequel il vaille la peine de discuter. Et nous admirons M. de Morsier (*Essor* du 25 avril) et M^e Girardet-Vielle (*Gazette de Lausanne* du 26 avril) d'avoir eu la bonté de répondre à un article aussi mal fait que mal informé. M. Lombard pourrait trouver — pas très loin de lui — des manifestations d'antiféminisme qui, elles au moins, à défaut d'autres qualités, sont parfois spirituelles. C'est toujours moins ennuyeux à lire.

* * *

Une statistique anglaise établit combien le nombre des brevets d'invention pris par des femmes a été en grandissant, ces dernières années. Il a, en effet, passé très rapidement de 16 à 400.

Le rapport sur les prisons gouvernementales de la Nouvelle-Zélande marque une notable diminution des crimes commis par des femmes. En 1881, on comptait en moyenne 94.37 journées de prison faites par des femmes. En 1912, et la population ayant doublé en 30 ans, on ne comptait plus, pour des femmes, que 64.07 journées de prison.

« Si les femmes qui votent négligeaient, comme on le prétend, « leur famille et leurs enfants, si l'exercice du droit de suffrage était « aussi démoralisant qu'on l'affirme, dit le *Woman's Journal*, ces « vingt ans de suffrage féminin auraient certainement abouti à de « tout autres résultats. »

* * *

Une église pour femmes.

Quelques femmes, se plaignant de la façon peu satisfaisante dont les hommes s'occupent des affaires ecclésiastiques, viennent de fonder en Angleterre une église dont l'administration sera uniquement réservée aux femmes.

* * *

On annonce la mort d'Hubertine Auclert, une des pionnières du mouvement suffragiste en France. Dès 1876, elle avait réclamé le droit de vote par des brochures, des conférences, des pétitions, et sa vie ne fut qu'une longue lutte pour les idées qui lui étaient chères.

* * *

On a constaté, en 1913, une augmentation notable dans le nombre des ouvrières syndiquées en France. Dans le seul département de la Seine, elles ont passé de 23.972 à 31.619.

Le Suffrage féminin à Winterthour

Pour la troisième fois, les suffragistes suisses groupés dans l'Association nationale, se sont réunis en Assemblée générale. Pour la troisième fois ils ont pu constater, avec la cordialité des liens qui les unissent, la similitude de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs moyens d'action.

C'est à quoi nous réfléchissons en entendant les différentes sections¹ rapporter sur leur activité durant toute une année. Conférences, réunions diverses, publications, feuilles volantes, brochures, parfois une démarche plus directe... nous en sommes encore en Suisse à la période de propagande. Et la même impression s'est dégagée du rapport sur l'activité du Comité présenté par M^e von Arx, la présidente sortant de charge : propagande par la carte postale, par l'insigne, par la feuille volante, par la concentration des moyens d'information, par l'exposition à Berne de nos publications... Nous semons. Qui récoltera ? Espérons que la moisson sera mûre avant la troisième ou la quatrième génération ! et que, si nous ne travaillons pas pour nous, ce sera du moins pour nos filles ou pour nos nièces. D'ailleurs, laquelle d'entre nous voudrait d'un droit reçu en cadeau, et non pas conquis ?

Selon les statuts, le Comité élu à Berne en 1912 devait être soumis à une réélection. Le terme que nous employons n'est pas exact, car sur les sept membres dont se compose ce Comité, quatre se retirent, soit pour cause de fatigue, soit pour pouvoir se consacrer à d'autres travaux : M^e von Arx, de Winterthour, dont la bonne grâce et la patience ne seront pas oubliées de tous ceux qui ont travaillé avec elle; M. de Morsier, dans le nom duquel s'incarne la défense convaincue des droits de la femme; M^e L. Thiébaud, à qui le féminisme neuchâtelois doit beaucoup; et M^e Meier, d'Olten, qui a travaillé pour le suffrage

¹ Les Associations suffragistes affiliées à l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin sont actuellement au nombre de 13: Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Zürich (*Frauenstimmrechtsverein* et *Union für Frauenbestrebungen*), La Chaux-de-Fonds, Olten, Winterthour, Le Locle, St-Gall, Sonvilier, Val-de-Ruz.